REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2026/004/003

PORTE DU COL DU PETIT SAINT-BERNARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril, à 20h30,
Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Joël **ARPIN**, Lionel **ARPIN**, Pierre-Yves **ARPIN**, Romain **BOUVET**, Christine **CLEMENT**, Nadège **EMPEREUR**, Michèle **FERRARIS**, Jean-Marie **JACQUEMIN**, Fanny **JORCIN**, Mathieu **LECLERCQ**, Anne-Emmanuelle **LECLERE**, Christel **MAILHÉ**, Alain **MARGUERETTAZ**, Coline **MARGUERETTAZ**, Bruno **MERENDET**, Willy **PAILLEX**, Claire **VANMARCKE**.

Absents excusés : Joëlle **CAMPERS**, François **GAZAVE**

Secrétaire de séance : Jean-Marie **JACQUEMIN**
Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 17 - Votants : 17
Date de la convocation : le 15 avril 2026
Date de publication : 27 avril 2026 au 27 juin 2026

****

DEMANDE DE SUBVENTION SYL'ACCTES BUDGET ANNEXE SERVICES FORESTIERS

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale proposés par les services de l'ONF pour l'année 2026

La nature des travaux est la suivante : Travaux sylvicoles et plantations itinéraire 2
Le montant estimatif des travaux est 14860 euros HT

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal le dispositif de financement relatif au projet en forêt communale

Dépenses subventionnables 14 860 € (nature et montant total)

* Montant de l'aide sollicitée auprès de Sylv'ACCTES : **6365 euros**
* Montant total des aides : **8495 euros**
* Montant total du l'autofinancement communal des travaux aidés : **6365,00 euros H.T**

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20260421-2026-004-003-DE
Date de télétransmission : 24/04/2026
Date de réception préfecture : 24/04/2026

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- ➔ **D'APPROUVER** le plan de financement présenté,
- ➔ **DE SOLLICITER** l'aide de Sylv'ACCTES pour la réalisation des travaux concernés,
- ➔ **DE CHARGER** Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet
- ➔ **DE DEMANDER** à Sylv'ACCTES l'autorisation de commencer les travaux avant la décision d'octroi de l'aide.

Apprès en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- ➔ **D'APPROUVER** le plan de financement présenté,
- ➔ **DE SOLLICITER** l'aide de Sylv'ACCTES pour la réalisation des travaux concernés,
- ➔ **DE CHARGER** Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet
- ➔ **DE DEMANDER** à Sylv'ACCTES l'autorisation de commencer les travaux avant la décision d'octroi de l'aide.

Adoption à l'unanimité.

Monsieur le Maire et le Comptable public sont chargés de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 21 avril 2026

Le Maire,
Lionel ARPIN

MAIRIE DE SEEZ (SAVOIE)

Le secrétaire de séance,
Jean-Marie JACQUEMIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délais de deux mois maximums à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20260421-2026-004-003-DE
Date de télétransmission : 24/04/2026
Date de réception préfecture : 24/04/2026